



LA CULTURE À NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE

La politique culturelle de Noyal-Châtillon-sur-Seiche place au cœur de sa démarche ses habitants et habitantes et prend en compte les atouts de son territoire. Guidée par la déclaration universelle des droits de l'homme, elle défend la notion de droits culturels. La municipalité affirme sa volonté de démocratiser l'accès à la culture. Elle répond à la nécessité d'accompagner ses habitants dans une vie socio-culturelle riche et variée, de renforcer la vie sociale, d'apporter une éducation artistique et culturelle aux enfants et aux plus éloignés de la culture, de développer une identité culturelle communale et de rayonner au-delà de la commune.

À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, la culture est considérée comme un service public au plus proche de ses habitants et habitantes. Elle se veut audacieuse, elle explore et s'installe dans tous les lieux de la ville pour aller à la rencontre de tous les publics. Elle est convaincue de son caractère émancipateur auprès des enfants comme des adultes. Elle se doit d'être fédératrice d'événements entre la ville et les associations en transmettant et partageant des savoirs et des pratiques.

La politique culturelle castelnodaise est garante d'une volonté d'accessibilité, de proximité et de diversité pour tous et toutes.

Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication

L'ACCESSIBILITÉ

Favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre des habitants, voici l'objectif premier que s'est fixé l'équipe municipale. La culture, droit commun, doit être accessible par le plus grand nombre.

L'éducation artistique et culturelle doit devenir un des axes majeurs de la politique culturelle. Faire naître le désir de culture, découvrir des esthétiques nouvelles ou inconnues, susciter la curiosité pour aller plus loin, expérimenter...

En proposant aux enfants des écoles et des structures d'accueil des actions culturelles et de la médiation culturelle, la municipalité contribue à **enrichir le capital culturel des enfants**, indispensable à la construction de tout individu. Musique, peinture, sculpture, danse, théâtre, toutes ces pratiques artistiques invitent à la rencontre et à la découverte. Quelques exemple s :

- L'orchestre à l'école permet à des enfants d'apprendre à jouer d'un instrument et à jouer ensemble pendant 2 ans.
- Le festival Rennes Storming s'installe depuis 3 ans sur la commune. Des danseurs animent des ateliers avec les enfants des 3 écoles qui se retrouvent tous autour de la scène à l'issue de la journée. C'est le seul temps fort qui réunit les trois écoles ensemble.
- L'invité.e du salon de la peinture et de la sculpture s'engage à présenter son parcours artistique et ses œuvres à une classe des trois écoles.
- Les différentes compagnies théâtrales ou formations musicales en résidence passeront régulièrement par les écoles et le centre de loisirs.
- La médiathèque accueille tous les enfants scolarisés de la commune plusieurs fois par an pour des rencontres autour du livre et des auteur.e.s. **Rencontrer les artistes, comprendre le processus de création, voir l'art se faire.**



La médiathèque, équipement culturel public, est un **lieu d'information, d'éducation, de loisirs**. Elle assure un véritable rôle de **médiateur culturel** auprès des enfants à travers les accueils de classes, de centres de loisirs, de l'espace jeunes, des crèches, du RPEI, des MAM et de tous les rendez-vous réguliers à destination du jeune public.

L'équipe développe des actions culturelles diversifiées avec des publics différents. Une programmation adaptée est proposée et co-construite avec les habitants des résidences seniors, de l'EHPAD, du Foyer Handas, du pôle Espoirs 35.

Sensible et précurseur dans l'accueil de personnes en situation de handicap, l'équipe de la médiathèque vient d'adopter l'affichage du logo Handicap invisible.





La politique tarifaire de la commune

Pour lutter contre les inégalités d'accès, la municipalité fait le choix d'une **programmation gratuite**.

La plupart des événements n'implique pas une billetterie. Renc'arts de rue, la fête de la musique, le cinéma plein air s'installent dans les espaces publics, et sont **libres d'accès**. Il est donc facile de venir sans réserver, gratuitement.

La médiathèque est devenue gratuite pour tous les habitants et les extérieurs depuis 2022. De plus, quelque soit son appétit, il est possible d'emprunter un nombre illimité de supports. Elle possède un fond important et souhaite en faire profiter les usagers.



Depuis 2020, la ville a rejoint le dispositif **Carte Sortir !**. Elle permet d'assister à des spectacles, de pratiquer des activités régulières ou ponctuelles à **tarifs préférentiels**. C'est un véritable choix politique qui répond à une demande croissante.

L'école Intercommunale Jean Wiener est une école de musique et de danse qui rayonne sur trois communes : Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche et St-Jacques de la Lande. Elle dispense un **enseignement de musique et de danse pour enfants et adultes**, de l'éveil au cursus diplômant avec des parcours de formation adaptés qui permettent à chacun de trouver sa place. Soucieuse de rendre abordables les pratiques artistiques, le syndicat intercommunal applique une **politique tarifaire familiale et sociale** et la carte Sortir !.



Sortez en bus est un autre dispositif de Rennes Métropole, qui permet aux habitants d'assister à des **spectacles rennais à des tarifs préférentiels et de s'y rendre en bus** depuis la commune. Le dispositif est porté et animé par une habitante.

PROXIMITÉ

*Pour celui ou celle qui n'est pas initié aux sorties culturelles, il n'est pas toujours aisé de franchir les portes des structures dédiées à la culture. À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, **la programmation s'installe dans la ville et ses quartiers**. Elle va à la rencontre des habitant·es. C'est aussi l'occasion de découvrir des parties méconnues de la ville.*

Hors les murs et **Aller vers** sont deux démarches complémentaires qui permettent d'être **au plus près des attentes et besoins des habitants**.

La médiathèque, outre sa fonction première de prêts de supports, s'installe lors d'événements dans les quartiers. (Castelnodays, La Rue aux enfants, tiers lieu Le Quai de la Seiche...)

La ville **accompagne les associations** culturelles, solidaires et sportives dans leurs projets événementiels. Elles contribuent à compléter et enrichir la vie culturelle communale. Elles **dynamisent le tissu associatif et génèrent du lien social**. Lors de certains événements culturels municipaux, les associations sont invitées à s'associer, se fédérer autour d'un projet commun.

Des **animations musicales** ont lieu régulièrement sur le marché dominical.

Deux boîtes à livres fabriquées par les jeunes et leurs animateurs de l'espace jeunes ont été **installées dans les quartiers**. Cela reste insuffisant et d'autres devront suivre pour développer la notion d'échange et de partage.



Pour rendre l'art visible, créer des musées à ciel ouvert, il est important d'**installer l'art dans l'espace public**. Depuis 2023, chaque année, **une exposition photos** réalisées par les habitants prend place sur les bords de Seiche, parcours de balade prisé par les habitants.

Un **parcours de géocaching**, financé par le département, invite les gamers à sillonner les rues de la commune pour découvrir son histoire et... un trésor.





Le CCAS propose régulièrement des sorties culturelles, des spectacles pour ses bénéficiaires. Des partenariats avec la médiathèque sont régulièrement programmés autour de thématiques sociétales.

À l'initiative de la municipalité, un groupe d'habitant·e·s motivé·e·s et engagé·e·s a créé un **tiers lieu** dans une maison appartenant à la commune. Désormais en association, Le Quai de la Seiche œuvre pour faire vivre par les habitants, un lieu pour les habitants. Sur la base d'un **café associatif**, se côtoient du théâtre, de la danse, de la musique, des activités multiples.



Un groupe d'habitant·e·s, piloté par un élu, travaille à une reconstitution de **l'histoire de la ville** sous forme littéraire.

Être au cœur de la vie culturelle est possible à Noyal-Châtillon en étant membre du **Comité consultatif Culture**. Un groupe de travail constitué d'élue·s, d'agent·e·s, d'habitant·e·s discute, échange, travaille à la vie culturelle de la commune.

La municipalité souhaite mettre en lien des associations demandeuses de bénévoles souhaitant apporter leur aide lors de manifestations et des habitant·e·s désirant s'investir sur une action ou un temps plus long. Ce **vivier de bénévoles** est désormais ouvert et accessible sur la plateforme de participation citoyenne via le site internet de la commune. Le médiateur numérique peut aider dans la démarche de participation





LA CULTURE C'EST QUOI ?

CINÉMA

**ACTIONS
CULTURELLES**

THÉÂTRE

CONTES

CONFÉRENCES

EXPOSITIONS

PEINTURE

SCULPTURE

DANSE

MUSIQUE

**RÉSIDENCES
ARTISTIQUES**

**PATRIMOINE
ET
MATRIMOINE**



LA CULTURE À NOYAL-CHÂTILLON C'EST AUSSI...

Soutenir la création artistique en accueillant des compagnies théâtrales, des formations musicales et autres, en résidence artistique en mettant à disposition des espaces de travail et en octroyant une contribution financière. Une convention régit les règles entre les 2 parties qui prévoit un **temps d'échanges avec le public** pour rencontrer les artistes, comprendre le processus de création, voir l'art se faire.

Préserver et restaurer le Matrimoine et le Patrimoine bâtis et naturels. Une grande attention est portée sur les espaces naturels comme les parcs, la Seiche, les sentiers de randonnée, la campagne ainsi que les édifices historiques comme St Léonard. L'église du 12ème siècle et modifiée au 19ème entame une longue période de restauration avec le soutien de la DRAC, des Monuments Historiques, de la région Bretagne.

Intégrer la Charte de l'égalité des droits des femmes et des hommes, charte européenne signée par le Maire S. Guéret. C'est être **vigilant sur l'équité femmes-hommes** autant sur les sujets des manifestations que sur les artistes intervenant.e.s.

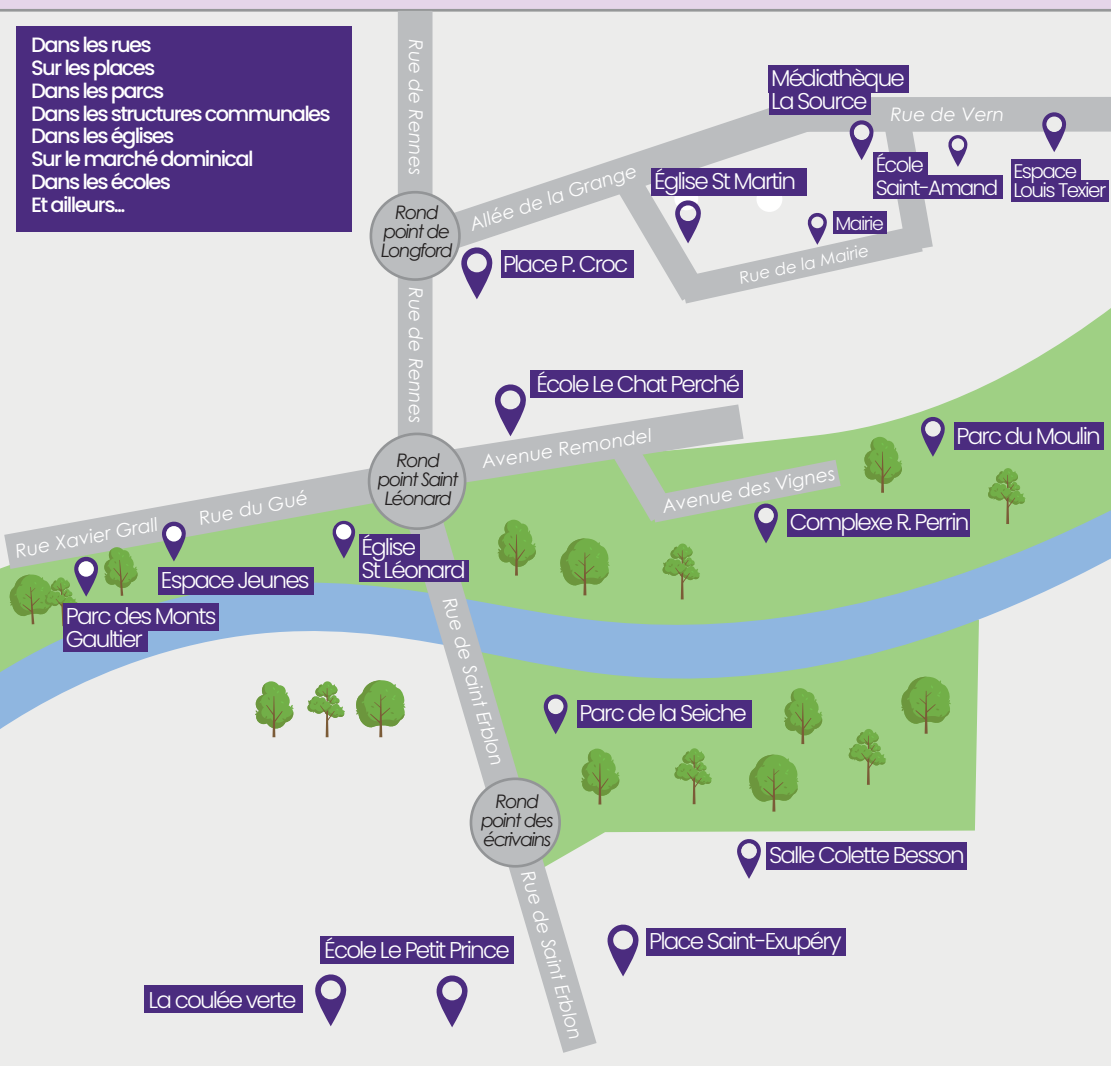
S'engager dans une démarche éco-responsable dans l'organisation de ses événements culturels. Le comité Culture privilégie les artistes locaux mais peut envisager des artistes hors région si l'événement s'intègre à une tournée locale. Des verres réutilisables sont prêts gracieusement aux associations pour limiter la production de déchets.

Réalisation de gradins démontables en bois et métal par une entreprise castelnodaise pour le confort des spectateur.trice.s.



OÙ TROUVER LA CULTURE À NOYAL-CHÂTILLON ?

Dans les rues
Sur les places
Dans les parcs
Dans les structures communales
Dans les églises
Sur le marché dominical
Dans les écoles
Et ailleurs...



LES PROJETS À VENIR

La création d'une nouvelle structure pour l'ALSH en extension de l'école Le Petit Prince, libérera des espaces à la Marelle. Après rénovation, **l'école de musique et de danse Jean Wiener pourra y trouver des locaux adaptés à l'enseignement artistique.**

Chaque année, la municipalité acquiert des œuvres artistiques afin d'enrichir son fonds artistique. Le but ? Ouvrir une **artothèque** pour permettre à chacun, chacune d'avoir chez soi une œuvre d'art.

Développer la **mutualisation** avec les communes de métropole a pour avantage de bénéficier de certains dispositifs de Rennes Métropole et ainsi enrichir la programmation culturelle communale et optimiser le budget Culture.

Les boîtes à livres sur le territoire communal sont insuffisantes. Il faut continuer leur construction et leur installation dans tous les quartiers castelnodais.

Le bâtiment du 06, Rue de St Erblon qui accueille le tiers lieu Le Quai de la Seiche va entamer une période de travaux afin de devenir un ERP (établissement recevant du public) **répondant aux normes d'accessibilité et de sécurité.**

